Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_65-BF

Département du Var | République Française | Arrondissement de Draguignan

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Nombre de Conseillers :	Séance du :	Date de publication :
En exercice : 48 Présents : 44	9 juin 2022	20 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin à dix heures, le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération régulièrement convoqué le 2 juin 2022, s'est réuni à la communauté d'agglomération, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

RACHLINE David - BOUDOUBE Paul - REGGIANI Jean-Paul - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard - BOUVARD Martine - DECARD Guillaume - MARCHAND Charles - ARENAS Martine - ISEPPI Stéphane - LANCINE Brigitte - BESSERER Christian - CHIODI Josiane - DELAUNAY KAIDOMAR Françoise - LEMAITRE Didier - SOLER Annie - HUMBERT Cédrick - LOMBARD Danièle - PETRUS BENHAMOU Martine - LONGO Gilles - LEROY Carine - BARKALLAH Nassima - CHIOCCA Christophe - PLANTAVIN Christelle - PERONA Patrick - LAUVARD Sonia - RENARD Patrick - CREPET Sandrine - BARBIER Jean-Louis - KARBOWSKI Ariane - BRENDLE Karen - BONNEMAIN Emmanuel - SERT Richard - POUSSIN Julien - MARTY Nicolas - RAMI Hafida - DEBAISIEUX Jean-François - BLANC Sylvie - GRILLET Maxime - CORDINA Pierre - FABRE Julien - DEMONEIN Caroline - TISSIER Ken .

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : CURTI Fabrice donne procuration à CHIOCCA Christophe

NON REPRESENTES : MASQUELIER Frédéric - JEANPERRIN Brigitte - FRADJ Laurence - BOYER Max - JEANPIERRE Jimmy.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTY.

FINANCES

*

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

*

- N° 65 –

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_65-BF

Mme CHIODI, Vice-Présidente, expose :

Le compte administratif 2021 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, dressé par Monsieur le Président, présente une situation financière globale de l'exécution du budget annexe assainissement.

L'exécution budgétaire 2021 se résume donc comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Recettes	10 188 938,93	Recettes		9 052 888,43
-Dépenses	6 716 320,56	-Dépenses		9 078 664,62
= Résultat de l'exercice	**3 472 618,37**	**= Résultat de l'exercice**	**-**	**25 776,19**
(Pour mémoire 2020)	*2 550 412,76*	***(Pour mémoire 2020)***	-	*1 978 575,01*
+ Excédent reporté	3 710 662,49	-Déficit reporté	-	3 368 415,31
= Résultat de clôture fonct	**7 183 280,86**	**= Résultat de clôture invest**	**-**	**3 394 191,50**
(Pour mémoire 2020)	*7 918 471,36*	***(Pour mémoire 2020)***	-	*3 368 415,31*
		+ Solde des restes à réaliser		1 244 037,43
		= Besoin de financement	-	2 150 154,07
		(Pour mémoire 2020)	-	*2 186 684,73*
Excédent disponible après couverture du besoin de financement d'investissement	**5 033 126,79**			

A la suite de cet exposé,

VU l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R.221-50 et R.221-92 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 09 juin 2022 portant adoption des comptes de gestion 2021 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération présenté par Monsieur le chef du service de gestion comptable de l'Estérel,

VU le rapport de présentation des comptes administratifs 2021,

VU l'avis de la Commission des assemblées,

VU la maquette budgétaire transmise,

le Conseil communautaire est invité à :

DONNER ACTE de la présentation du compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT d'Estérel Côte d'Azur Agglomération,

CONSTATER la concordance des résultats de l'exercice 2021 avec le compte de gestion, ainsi que les valeurs relatives aux débits et crédits à titre budgétaire des différents comptes,

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_65-BF

RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,

VOTER ET ARRETER les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-avant,

ADOPTER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Monsieur RACHLINE, Président de séance, invite le Conseil communautaire à délibérer.

LE CONSEIL,

APRES avoir entendu l'exposé de **Mme CHIODI, Vice-Présidente,**
ET A LA DEMANDE de M. RACHLINE, Président de séance,
APRES en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS, ADOPTE LE RAPPORT PRÉSENTÉ.

FAIT et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Signé électroniquement par : Frédéric MASQUELIER
Date de signature : 16/06/2022
Qualité : Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Frédéric MASQUELIER